

## POLITIQUE SANTÉ SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT (SSE)

En tant qu'entreprise du secteur automobiles, nous avons toujours eu conscience de l'impact de nos activités sur l'environnement ainsi que sur les risques en matière de santé et de sécurité. C'est pourquoi nous avons fait le choix, depuis 2013, de valoriser notre engagement à travers des démarches de certification : ISO 14001, OHSAS 18001 et désormais ISO 45001.

Cette politique prend sa pleine dimension grâce à un engagement fort de la Direction qui s'illustre notamment par la mise en place d'un référent HSE impulsant et animant les axes stratégiques. Engagement partagé par l'ensemble des salariés de Bamitel ainsi que de leurs représentants au CSE.

Nos valeurs profondes (respect, cohésion, fierté et passion) sont un atout pour maintenir notre niveau d'exigence et notre projet Reflex est le pilier de notre démarche d'amélioration continue du système de management SSE.

### Nos engagements et objectifs santé/sécurité :

1. Respecter les exigences réglementaires et normatives en matière de santé et de sécurité.
2. Procurer des conditions de travail sûres et saines pour prévenir les accidents et pathologies liés au travail.
3. Mettre en œuvre toutes les actions nécessaires afin de réduire les risques et d'éliminer les dangers.

### Nos engagements et objectifs environnementaux :

1. Respecter les exigences réglementaires et normatives en matière environnementale.
2. Mettre en œuvre toutes les actions nécessaires afin de protéger l'environnement et prévenir les pollutions.
3. Atténuer notre impact sur le changement climatique en : réduisant nos consommations (eau et énergies), en offrant des prestations respectueuses de l'environnement et en sensibilisant nos clients à ces sujets.

Les axes majeurs d'actions, développés pour atteindre ces objectifs sont la gestion de la sécurité incendie, des équipements, des EPI et des infrastructures, la formation. De même qu'étendre la communication et la sensibilisation de nos collaborateurs à l'ensemble des acteurs liés à notre activité : clients, fournisseurs, prestataires.

Je sais que chaque salarié veillera à sa santé, à sa sécurité, ainsi qu'à celles de ses collègues, de même qu'à l'impact environnemental de leurs gestes. Ceci en se conformant aux consignes, bonnes pratiques et procédures fixées par Bamitel, mais également en contribuant à l'évolution de celles-ci.

En qualité de Directeur, je délègue la responsabilité de la mise en œuvre de ces objectifs à la personne en charge du HSE. Je m'engage à fournir les moyens nécessaires et à mettre en place l'organisation optimale pour permettre l'implication de l'ensemble des collaborateurs et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Le 17/05/2023,  
Jérôme DORN

